



Extrait de délibération

Comité syndical 22 novembre 2021 – Parthenay

Identifiant
2021-11-007

L'An Deux Mille Vingt et Un le vingt-deux novembre à 18h, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président. M Claude DIEUMEGARD a été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation : 16 novembre 2021
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 15 titulaires, 2 suppléants
Absents, excusés : 15 titulaires, 29 suppléants
Votants : 17

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, CHABAUTY Gérard, NOLOT Monique, FOUILLET Olivier			
Parthenay-Gâtine	AYRAULT Bérengère, BACLE Jérôme, CHAUSSONNEAUX Jean-Paul, DIEUMEGARD Claude, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, PARNAUDEAU Guillaume	BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, BRESCIA Nathalie, CHEVALIER Eric, CLEMENT Guillaume CUBAUD Olivier, GILBERT Véronique,	PARNAUDEAU Thierry	
Val de Gâtine	BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, RIMBEAU Jean-Pierre, SAUZE Magalie	ATTOU Yves, BAILLY Christiane, BARANGER Johann, FRADIN Jacques, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, MICOU Corine, OLIVIER Pascal, TAVERNEAU Danielle	AUDEBERT Claude	

Validation du plan de financement du projet « Fenêtres sur bourg » et des demandes de subvention

Par délibération en date du 20 mai 2019, le Comité Syndical du PETR du Pays de Gâtine a validé la participation du PETR au projet de coopération « Fenêtres sur bourg » avec les 4 territoires partenaires :

- Chataigneraie Limousine
- Leader-Forez
- Pays Vallée du Lot
- PNR du Morvan

Ce projet consiste en l'organisation de 5 rencontres, une par territoire, sur la thématique de la revitalisation des centres-bourgs.

Le plan de financement prévisionnel pour l'ensemble de ce projet est le suivant :

Dépenses			Recettes	
Evènement	Nature de la dépense	Montant TTC	Nature de la recette	Montant TTC
Vallée du Lot 4 et 5 octobre 2019	Frais de déplacement, hébergement, restauration (8 participants)	1 214,98 €		
Morvan 28 et 29 juin 2021	Frais de déplacement, hébergement, restauration (4 participants)	1 059,69 €		
Gâtine 7 octobre 2021	Organisation des repas	2 528,80 €		
	Hébergement, déplacement des intervenants/formateurs	300,59 €		
	Communication (création affiches et dépliants, impression)	512,00 €		
	Vidéo	3 098,00 €		
	Panier remerciement	121,18 €		
	Frais de déplacements agents du Pays	53,94 €		
Chataigneraie Limousine Printemps 2022	Frais de déplacement, hébergement, restauration (10 participants)	1 900,00 €	DATAR	8 000,00 €
Formation 29 et 30 juin 2021 8 octobre 2021	Intervenants	8 880,00 €	LEADER	11 615,24 €
TOTAL		19 669,18 €	TOTAL	19 669,18 €

Le Comité Syndical décide :

- Approuver le plan de financement ci-dessus
- Autoriser le Président à solliciter les financements indiqués (DATAR et LEADER)
- Autoriser le Président à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD